

Le député et vice-président délégué des Républicains, Guillaume Peltier, veut favoriser l'augmentation des salaires des ménages en supprimant les cotisations sociales et la CSG. Une "révolution fiscale et salariale" qui serait financée par un microprélèvement de 2% sur les opérations bancaires après 2022.

Travailler à des propositions concrètes pour servir de socle d'idées au candidat de la droite à l'élection présidentielle. C'est ce que s'attelle à faire le député et vice-président délégué des Républicains Guillaume Peltier. Parmi les mesures économiques que l'élu du Loir-et-Cher a évoqué il y a quelques jours au **JDD**, figurent celle d'augmenter les salaires et les retraites d'environ 20% dans les 100 premiers jours du mandat du nouveau président. "Je propose, pour tous les Français, que les salaires bruts et retraites brutes deviennent des salaires nets et des retraites nettes", détaillait-il déjà dans son livre Milieu de Cordée, publié chez Plon en 2019.

Techniquement, cette mesure amène à supprimer les cotisations salariales, des retraités (environ 385 milliards d'euros environ en comptant la suppression des cotisations patronales que souhaite également l'élu) ainsi que la CSG (aux alentours des 100 à 130 milliards d'euros). Et implique in fine une facture de 500 milliards d'euros à payer. C'est le système de protection sociale qui est en jeu. Pour financer cette hausse des salaires et des retraites, le vice-président délégué LR a imaginé "l'établissement d'un microprélèvement de 2 %, réalisé par l'État auprès des banques, sur tous les paiements électroniques et scripturaux, les transactions financières et les achats en ligne réalisés en France, qui équivalent à 28.000 milliards d'euros selon la Banque de France".

**>> Notre service - Économisez jusqu'à 300 euros par an en testant notre comparateur de tarifs bancaires**

Une idée qui "ne coûte donc rien de plus au budget national" et permet "une immense hausse de pouvoir d'achat pour nos concitoyens et un immense gain de compétitivité pour nos PME", selon l'homme politique. Mais qui fait tiquer d'emblée François Ecalle, l'ancien rapporteur général de la Cour des comptes et président de Fipeco\*. "D'un coup de baguette magique, non seulement les salariés verraient leur pouvoir d'achat augmenter mais les entreprises seraient aussi gagnantes avec la suppression des cotisations patronales. Même le Medef n'aurait pas osé rêver de cela !", raille auprès de Capital le spécialiste des finances publiques.

Au quotidien, cette "taxe sur l'argent à 2%" comme la qualifie Guillaume Peltier, s'appliquerait à toutes les opérations bancaires. Et l'élu d'expliquer sans détour dans son ouvrage : "Concrètement, quand vous payez un plein de courses à 150 euros, 3 euros vous seront prélevés, et si vous retirez 40 euros au distributeur automatique, 80 centimes d'euros vous seront prélevés." Sur le papier, la mesure paraît simple, et l'homme de droite revendique préférer "taxer l'argent que le travail". Un argumentaire qui ne convainc guère François Ecalle : "Forcément, cela va se répercuter sur les salaires, puisque le virement d'un employeur à son salarié sera prélevé. Donc le travail va être quand même taxé."

Et les répercussions dans le quotidien des Français semblent infinies : prélèvement sur le virement à un conjoint qui n'est pas dans la même banque, prélèvement sur le versement d'une pension alimentaire, prélèvement sur un prêt immobilier... Ce sera "le retour aux espèces, au marché noir et au développement de la fraude fiscale", prédit le spécialiste des finances publiques. Par ailleurs, il sera quasiment impossible de taxer les opérations internationales. Ce qui amène à penser que les grandes entreprises pourraient passer leurs opérations depuis des comptes bancaires à l'étranger.

Guillaume Peltier sait bien que sa proposition constitue "une révolution fiscale et salariale". Et qu'elle suscite inévitablement des oppositions fortes. "Seuls le système bancaire, quelques hauts fonctionnaires de Bercy, les professionnels de la spéculation et l'oligarchie financière devraient s'y opposer", grince-t-il dans son livre Milieu de Cordée. Une révolution qui pourrait s'effectuer selon lui par étape avec la suppression, dans un premier temps, de la moitié des cotisations et l'instauration d'une taxe à 1% sur les opérations bancaires.

**>> À lire aussi - Réduction d'impôt Pinel : mode d'emploi et nouveauté cette année pour votre déclaration de revenus**

"Vouloir diviser par deux le coût de la CSG sur les revenus du travail pour 25 milliards d'euros comme le souhaite les Républicains est une chose, mais penser que l'on peut redistribuer 500 milliards d'euros à l'aveugle est une idée absurde car elle comporte beaucoup d'effets non maîtrisés", avertit François Ecalle. Le futur candidat de la droite à l'élection présidentielle est prévenu.

*\*Site d'informations sur les finances publiques (fipeco.fr)*